

CONDITIONS GÉNÉRALES

Organisme de formation N°11751098575. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat - Art. L6352.12

Définition : le terme « acheteur de formation » désigne l'employeur du bénéficiaire de la formation ou le bénéficiaire de la formation lui-même s'il s'agit d'une inscription à titre individuel.

Demande d'inscription :

Pour qu'une demande d'inscription à une formation INTER entreprises organisée par le pôle Formation de l'Association F & E Minkowski soit prise en compte, l'acheteur de la formation doit retourner par courrier ou mail, la demande d'inscription prévue à cet effet, complétée et signée :

- Association F & E Minkowski – Pôle Formation, 12 rue Jacquemont, - 75017 Paris
- formation@minkowska.com

En cas d'acceptation de la demande, le Pôle Formation contactera l'acheteur pour la finalisation du dossier et les modalités d'inscription définitive.

Modalités d'inscription :

Une convention de formation sera adressée à l'acheteur de la formation. Un exemplaire sera à renvoyer signé au Pôle Formation de l'Association F & E Minkowski, afin de valider définitivement l'inscription :

- Par courrier ou par mail à : Association F & E Minkowski – Pôle Formation, 12 rue Jacquemont, - 75017 Paris

Un questionnaire sera également envoyé (au bénéficiaire ou responsable de formation) afin d'évaluer les connaissances et les attentes du participant. L'inscription ne sera définitive que lorsque la convention sera signée.

Une convocation sera adressée au bénéficiaire ou responsable de formation, une semaine avant le démarrage de la formation, afin de rappeler les modalités pratiques (déroulé de la formation, accès, horaires). À l'issue de la formation, une attestation individuelle de formation, la feuille d'émargement, la facture ainsi qu'une copie des évaluations et satisfaction seront adressés au bénéficiaire de la formation ou responsable de formation.

Modalités de formation

Accès à la plateforme de formation :

1. Prérequis techniques ;

Le client devra s'assurer préalablement, et durant toute l'utilisation du service, de la compatibilité permanente de son environnement technique avec les plateformes utilisées par le Pôle Formation de l'Association F. et E. Minkowski : Zoom pour la participation (téléchargeable à l'adresse <https://zoom.us/fr-fr/zoomrooms/software.html> et à DIGIFORMA pour l'accès aux documents de la formation (non téléchargeable, lien de connexion envoyé directement par DIGIFORMA). Il ne pourra se prévaloir, postérieurement aux procédures de test envoyées préalablement par l'organisme de formation, d'une incompatibilité ou d'un défaut d'accès aux modules par vidéo.

À cette fin, il est indispensable que le client dispose ou ait accès à une connexion Internet haut débit (Type ADSL/Fibre) et à un équipement informatique muni d'une sortie audio, d'une entrée micro et d'une webcam. Le coût de la connexion Internet reste à la charge du client.

Le client qui se connecte sur le site déclare connaître et accepter les caractéristiques limites d'Internet.

2. Le client reconnaît notamment :

- Qu'il est seul responsable de l'usage qu'il fait du site et de son lien d'accès à la formation
- Que son lien d'accès est strictement personnel et qu'il s'engage à ne pas le communiquer à des tiers
- Qu'il a connaissance de la nature d'Internet (performances techniques, temps de réponse pour interroger ou consulter...)
- Qu'il lui appartient de s'assurer que les caractéristiques techniques de son ordinateur lui permettent d'accéder correctement au site,
- Qu'il lui appartient de prendre les mesures appropriées de protection et de sauvegarde de ses propres données et logiciels, vis-à-vis de la contamination par d'éventuels virus pouvant circuler à travers le site.

En conséquence le Pôle Formation de l'Association F. & E. Minkowski ne peut être tenu responsable des limites inhérentes à l'accès propre du client (vitesse d'accès, restriction et blocages éventuels).

Évaluation de la formation

Une évaluation de type QCM, sera transmis par l'intervenant.e en début et fin de formation afin de mesurer l'évolution des compétences de chaque participant. Un bilan de satisfaction sera également distribué à la fin de la session.

Assiduité du stagiaire :

Une feuille d'émargement sera à signer par l'intervenant et les participants chaque jour par demi-journée (lien numérique envoyé à la fin de chaque module).

Conditions tarifaires :

Tous les prix mentionnés s'entendent net de taxes, l'association n'étant pas soumise à la TVA. La facture correspondant à la prestation doit être réglée en euros à réception ou dans un délai convenu à l'avance et mentionné dans la convention. Si l'acheteur de la formation souhaite faire financer cette formation par son organisme collecteur de fonds, il lui appartient d'effectuer les démarches nécessaires auprès de ce dernier.

Les prix comprennent les frais pédagogiques et administratifs ainsi que les supports de formation. Afin de réduire notre impact environnemental, les supports pédagogiques seront transmis au format PDF.

Annulation, report ou abandon :

Toute annulation a des conséquences préjudiciables du fait des frais qui ont été engagés par le centre de formation.

Annulation de la part de l'acheteur avant le début de la formation :

- Toute annulation doit impérativement être communiquée par écrit au pôle Formation de l'Association F & E Minkowski (mail). À défaut, la totalité du coût de la formation sera facturée.
- Si une annulation ou un report par l'acheteur de la formation est déclaré dans les 15 jours précédant la formation, un dédit de 30% du montant de la formation restera immédiatement exigible à titre d'indemnité forfaitaire. Passé ce délai la totalité du montant de la formations sera facturée.
- En cas d'absentéisme ou d'abandon par un participant sans annulation écrite préalable, la totalité du montant de la formation sera facturée. Toute formation commencée est dû en totalité sauf si présentation d'un justificatif médical.

Annulation ou report de la part du Pôle Formation de l'Association F & E Minkowski

- Le Pôle formation se réserve le droit de reporter ou annuler une formation INTER lorsque les conditions de réalisation du stage ne sont pas réunies. Dans ce cas, le bénéficiaire de la formation et/ou le responsable formation seront prévenus au minimum 1 semaine avant le début de la formation. Un report d'inscription et/ou remboursement sera alors proposé. Aucune indemnité n'est due à l'acheteur du fait de l'annulation ou du report.

Propriété intellectuelle :

Tous les cours et documents présentés ou remis aux participants restent la propriété de l'Association F & E Minkowski et ne peuvent, en aucun cas être reproduits, communiqués ou diffusés sans un accord écrit préalable de l'Association F & E Minkowski.

Sécurité :

Il appartient à l'acheteur de la formation de fournir au Pôle Formation de l'Association F & E Minkowski les informations pertinentes concernant la santé, et/ou le handicap d'un participant afin que l'organisme de formation représenté par son Référent Handicap puisse s'assurer du déroulement de la formation dans des conditions de sécurités optimales.

Arbitrage en cas de litige :

Toute inscription vaut acceptation sans réserve des conditions détaillées ci-dessus.

Les droits et obligations des 2 parties liées par la convention de formation sont régis par les Lois Françaises. Les parties acceptent de se soumettre à la juridiction non exclusive du Tribunal de Paris pour toutes les contestations relatives à son interprétation ou à son exécution.

Réclamations et amélioration continue

En cas de difficulté rencontrée lors d'une formation

La première étape est d'en parler avec votre intervenant.e qui fera en sorte d'apporter une solution immédiate et dans tous les cas, fera remonter ce point pour inscription dans le suivi qualité du Pôle Formation. Vous avez plusieurs options possibles :

1. Vous pouvez nous adresser un mail à formation@minkowska.com. Celui-ci sera traité dans les 48 heures.
2. Vous pouvez nous adresser une Lettre recommandée AR à la Direction : Centre F. Minkowska - Pôle Formation- 12 rue Jacquemont -75017 Paris
3. L'organisme est déclaré auprès de la Préfecture d'IDF, c'est également un interlocuteur pertinent en cas de litige important (Directe)
4. Si vous avez demandé une prise en charge auprès de l'un des financeurs de la formation professionnelle, vous pouvez également trouver une assistance auprès de cette structure.

Pour effectuer une réclamation :

Vous disposez de la procédure complète de réclamation sur notre site www.minkowska.com sur lequel vous pouvez également télécharger un formulaire de réclamation à compléter.